

## Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 16 décembre 2024 soit 0,225 € ht le caractère

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, [www.actulegales.fr](http://www.actulegales.fr).

## Avis d'attribution Marchés publics et privés

7401751301 - AT

### Commune de Maisons-Laffitte

Délégation du service public de gestion du marché communal

### AVIS D'ATTRIBUTION

Par délibération du 25 mars 2025, le conseil municipal de Maisons-Laffitte a décidé :  
- D'approuver le choix de LOMBARD ET GUÉRIN GESTION dont le siège social est 16, avenue des Châteaupieds, 92500 Rueil-Malmaison en tant que délégataire du service public de gestion du marché communal ;  
- D'approuver les termes du contrat de délégation de service public et ses annexes ;  
- D'autoriser le maire à signer le contrat de délégation de service public.

## Adjudications Immobilières

7402916501 - VJ

### VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Au TJ de Versailles, Palais de Justice, 5, place André-Mignot

Le mercredi 21 mai 2025 à 9 h 30

EN UN LOT

À LA CELLE-SAINT-CLOUD (78)  
38, résidence Ellysée 2

Dans un ensemble cadastré Section AB n°56 et AB n°103, les lots de copropriété n° : (232) UN EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT extérieur à proximité du bât. « Rc », portant le n°214 - (54) UN APPARTEMENT de 70,46m<sup>2</sup> bât. « Rc », esc.II, 5ème étage comp. : entrée et couloir de desserte, cuisine, salon/séjour donnant sur balcon, WC, salle de douche, 2 chambres - (30) UNE CAVE bât. « Rc », au RdC, Esc. II. Les lieux sont occupés.

Mise à prix : 95 000 euros

Une consignation préalable est obligatoire : 9 500 euros  
Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des conditions de vente.

Renseignements : le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du tribunal judiciaire de Versailles, 5, place André-Mignot (porte 1A-049) ou et /ou au cabinet de Me Pascale REGRETTIER, avocat, demeurant à Versailles (Yvelines), 7, rue Jean-Mermoz : T : 01 39 24 88 46.

Les visites sont organisées et auront lieu sur place le : 12 mai 2025 de 9 h 00 à 11 h 00 et de 12 h 00 à 14 h 00.

## Avis administratifs

7402286901 - AA

### Commune de CROISSY-SUR-SEINE

Engagement de la modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme

### AVIS D'INFORMATION

Par arrêté n° AP-URB-2025-46 en date du 1er avril 2025, M. le Maire de Croissy-sur-Seine a engagé une procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme en application des articles L. 153-36 et suivants du Code de l'urbanisme.

Le projet de modification porte sur :  
- La création, en zone UL, d'un secteur ULe, sur un terrain situé 123-125, chemin de Ronde (parcelles cadastrées AP 8-9-11-12-76), afin d'y permettre la réalisation d'un programme mixte d'activités, services, bureaux, équipements d'intérêt collectif, hébergement et résidence avec services et d'adapter le règlement du PLU en conséquence,  
- La création d'un secteur d'orientations d'aménagement et de programmation D5 - chemin de Ronde permettant d'encadrer le développement de ce site,

- Le glossaire annexé au PLU, précisé en ce qui concerne les destinations Habitation et Equipement public ou privé d'intérêt collectif.  
Cet arrêté est consultable en mairie. Les modalités de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée seront précisées par délibération du Conseil municipal.

Le Maire,  
Jean-Roger DAVIN.

7402645601 - AA

### Commune de SARTROUVILLE

Projet de modification n°9 du Plan local d'urbanisme (PLU)

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE 1ER AVIS

Par arrêté n°A-2025-0245 du 3 avril 2025, M. le Maire de Sartrouville a ordonné l'ouverture de l'enquête publique ayant pour objet le projet de modification n°9 du PLU dont l'objet porte sur :

- la mise en œuvre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) du quartier des Indes et la reconversion de la zone d'activités des Sureaux en secteur d'habitat : extension de la zone UC sur l'emprise du projet de renouvellement urbain, en remplacement partiel de la zone UE et création d'un sous-secteur UC5 avec son règlement associé + création d'une orientation d'aménagement et de programmation ;

- la mise en œuvre d'un projet de géothermie dans le secteur du collège Romain Rolland : adaptation du règlement de la zone UL par la création d'un sous-secteur UL3 ;

- la création d'un secteur d'habitat rue des Arts : passage de la zone UL sur l'emprise du projet à la zone UB et création d'un sous-secteur UB1 avec son règlement associé ;

- une mise à jour des annexes intégrant le nouveau Règlement local de publicité (RLP) approuvé le 6 avril 2023, une charte paysagère de Sartrouville et le cahier des prescriptions architecturales, urbaines, paysagères, environnementales et énergétiques (CPAUPEE) du secteur du Plateau ;

## Avis administratifs

- des ajustements ponctuels du règlement et des corrections d'erreurs matérielles.

A cet effet, M. Christian LAMARCHE a été désigné en qualité de Commissaire enquêteur et M. Joseph ABIAD en qualité de commissaire enquêteur suppléant par décision du 24 mars 2025 du vice-président du Tribunal administratif de Versailles.

L'enquête publique se déroulera au Centre technique municipal de Sartrouville, Direction de l'aménagement urbain, 90, rue de la Garenne, Sartrouville, du lundi 28 avril 2025 au mercredi 28 mai 2025 inclus, soit 31 jours, aux jours et heures suivants : lundi, mardi, mercredi, jeudi de 8 h 30 (sauf premier jour à 9 h 00) à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 15 (sauf dernier jour à 17 h 00), vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête mis à disposition au Centre technique municipal sur support papier, ou en le téléchargeant depuis le site de la ville : [www.sartrouville.fr](http://www.sartrouville.fr) à la rubrique Vivre à Sartrouville/Urbanisme/Enquêtes publiques et concertation/Modification du PLU.

Du lundi 28 avril 2025 à 9 h 00 au mercredi 28 mai 2025 à 17 h 00, le public pourra communiquer ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête prévu à cet effet,

- par voie postale à M. le Commissaire enquêteur, Enquête publique sur le projet de modification du PLU n°9 du PLU, Hôtel de Ville, 2, rue Buffon, BP 275, 78506 Sartrouville cedex,

- par internet à l'adresse [enquete-modif-9-plu@ville-sartrouville.fr](mailto:enquete-modif-9-plu@ville-sartrouville.fr), à l'attention du Commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recueillir ses observations au Centre technique municipal aux jours et heures suivants :

- mercredi 30 avril 2025 de 9 h 00 à 12 h 00,  
- mardi 13 mai 2025 de 16 h 30 à 19 h 30,  
- mercredi 28 mai 2025 de 14 h 00 à 17 h 00.

Les informations peuvent être obtenues auprès de la personne responsable du projet, Mme CAULRY, directrice de l'aménagement urbain de la Ville de Sartrouville, Centre technique municipal, 90, rue de la Garenne, Sartrouville, par téléphone au 01.30.86.84.16, ou par courriel à l'adresse : [urba@ville-sartrouville.fr](mailto:urba@ville-sartrouville.fr)

Toute personne peut à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront transmis à M. le Maire de Sartrouville dans un délai de 30 jours maximum à l'expiration de l'enquête. Le public pourra consulter ce rapport au Centre technique municipal, 90, rue de la Garenne, Sartrouville aux jours et heures habituels d'ouverture pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête ainsi que sur le site internet de la ville.

A l'issue de l'enquête publique, le Conseil municipal sera compétent pour approuver par délibération le projet de modification n°9 du PLU de Sartrouville.

## Vie de sociétés

7402590801 - VS

### HC CONSEILS

SAS au capital de 3 000 euros  
Siège social :  
11, hameau des Bois Fontaines  
78170 LA CELLE-SAINT-CLOUD  
RCS Versailles 920 497 567

### TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

L'assemblée générale extraordinaire du 2 avril 2025, a décidé le transfert du siège social à compter du 2 avril 2025 et de modifier l'article 4 des statuts comme suit :

- Ancienne mention : le siège social de la société est fixé au 11, hameau des Bois Fontaines, 78170 La Celle-Saint-Cloud.

- Nouvelle mention : le siège social de la société est fixé au 15, hameau des Bois Fontaines, 78170 La Celle-Saint-Cloud.

L'inscription modificative sera portée au RCS Versailles tenue par le greffe du tribunal.

Hervé POGAM.

## Vie de sociétés

7401417201 - VS



### DELGRANGE INVEST

SAS au capital de 3 000 000 euros  
79, rue de Paris  
78490 MONTFORT-L'AMAURY  
828 749 127 RCS Versailles

### OBJET SOCIAL

En date et à effet du 21 mars 2025, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de souscription de cautionnements, avais et garanties au profit de ses filiales directes ou indirectes, dans l'intérêt du groupe. L'article 2 des statuts a été modifié. Dépôt des statuts à jour au Registre National des Entreprises.

7402289801 - VS

### AVIS RECTIFICATIF

Rectificatif à l'insertion parue dans Le Courrier des Yvelines du 26 mars 2025, concernant la société BATIBOOST, 1, rue des Éveuses, 78120 Rambouillet.

- Il y a lieu de lire « Il a été constituée une société par acte sous seing privé en date du 31 mars 2025 », et non pas : « 5 mars 2025 ».

- Il y a lieu de lire « Président : M. Daghan SEVDASIZ, né le 17 octobre 1978 à Iskenderun (Turquie), de nationalité française, demeurant 6, résidence de la Basse Boissière, 78125 La Boissière-École. », et non pas : « M. Ibrahim DUZGUN, né le 16 mars 1963 à Karakocan (Turquie), de nationalité turque, demeurant 11, rue de Bruxelles, Logt 3, 28110 Lucé. »  
RCS Versailles.

Pour avis,  
Le Président.

7402596201 - VS

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 1er avril 2025, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ORSO VOYAGE.

Objet social : vente de forfait touristique, enseignement sagesse ancestrale. Siège social : 43, avenue des Molières, 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

Capital : 7 500 euros.  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Versailles.

Gérance : Mme CHIMEGMAA Orsoo, demeurant 43, avenue des Molières, 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse.  
Orsoo CHIMEGMAA.



La centrale des marchés  
par MEDIALEX

# Découvrez notre nouveau site !

Une meilleure ergonomie pour votre veille sur les appels d'offres des marchés publics.

[lacentraledesmarches.com](http://lacentraledesmarches.com)



## Annonces légales et judiciaires

# MEDIALEX

[www.medialex.fr](http://www.medialex.fr)

Mail : [annonces.legales@medialex.fr](mailto:annonces.legales@medialex.fr)

Tél. : 02 99 26 42 00

Adresse postale :  
10, rue du Breil - CS 56324  
35063 Rennes cedex